



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-80749>

Département(s) de publication : **67, 68**

Annonce n° **24-80749**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Port autonome de Strasbourg

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 77564141800014

**Ville** : STRASBOURG

**Code postal** : 67002

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 67, 68

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://alsacemarchespublics.eu>

**Identifiant interne de la consultation** : 24\_17DAF\_PJCP

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : pam@strasbourg.port.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 388217463

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - Formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat : à fournir par chaque cotraitant en cas de candidature en groupement) disponibles gratuitement sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> - Encas de groupement, l'habilitation du mandataire signée par chacun des autres membres du groupement
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration (à indiquer dans le Dc2) concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles. Si l'opérateur est une société de création récente, il peut fournir en lieu et place du chiffre d'affaires, tout autre document équivalent(déclaration appropriée de banque, attestation comptable relative à l'état financier de l'entreprise depuis sa création...)

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Liste des prestations de même nature que ceux objet du lot (auquel le candidat soumissionne) et exécutés au cours des 3 dernières années, avec mention du statut du donneur d'ordre, du montant, de l'objet exact des prestations réalisées, de la durée et du lieu d'exécution. En cas de groupement, les références sont appréciées à l'échelle du groupement, en prenant en compte les références de tous les membres du groupement. Si l'entreprise est de création récente, le candidat fournit la liste des prestations en cours d'exécution avec les mentions ci-avant. Le candidat peut également produire des attestations de bonne exécution. - En fonction de son statut : Les habilitations et agréments auxquels l'organisme candidat ou le membre du groupement candidat, est soumis et prouvant son aptitude à exercer l'activité professionnelle d'assureur, d'intermédiaire en assurance ou de courtier en assurance. Les candidats doivent, pour les assureurs, être titulaires des agréments ministériels nécessaires pour garantir les risques pour lesquels ils répondent / pour les intermédiaires, être en conformité avec la réglementation sur l'intermédiation et s'être inscrit auprès de l'Orias. - En cas d'intermédiaire en assurance : La Délégation consentie par l'entreprise d'assurance à l'intermédiaire d'assurance

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 06/09/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : Qualité technique de l'offre : nature et étendue des garanties - qualité des clauses contractuelles : 50% Qualité des modalités et procédure de gestion (notamment gestion des sinistres, par la compagnie et/ou l'intermédiaire d'assurance - pouvoir de gestion de l'intermédiaire d'assurance) : 20% Prix : 30%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Prestations d'assurances pour les besoins du groupe Ports de Strasbourg (lots 5 et 7)

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 66510000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Prestations d'assurances pour les besoins du groupe Ports de Strasbourg (composé du Port autonome de Strasbourg, Rhine Europe Terminals et Batorama). Le marché est décomposé en 7 lots. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Le présent avis de publicité concerne uniquement les lots 5 et 7 qui sont des petits lots, passés en procédure adaptée ouverte. La valeur de 54 000 euros HT indiquée au présent avis, correspond à la valeur estimée globale des lots 5 et 7. Chaque lot du marché est conclu pour une durée d'1 an, tacitement reconductible 4 fois. Pour chaque lot, la durée maximale du marché est donc de 5 ans. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par le contrat, soit au 1er janvier 2025. Aucune clause de garantie financière n'est prévue. Avance possible. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur

**Lieu principal d'exécution du marché** : Circonscription portuaire - Rhin et autres voies d'eau intérieures navigables pour les navettes fluviales et unités autorisées. 67000 - STRASBOURG

**Durée du marché (en mois)** : 12

**Valeur estimée (H.T.)** : 54000 euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot : 5** : Assurance Fluviale pour les activités du Port autonome de Strasbourg.  
Assurance Fluviale pour les activités du Port autonome de Strasbourg  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 66514150  
**Estimation de la valeur hors taxes du lot** : 38000 euros  
**Lieu d'exécution du lot** : Circonscription portuaire - Rhin et autres voies d'eau intérieures navigables pour les navettes fluviales et unités autorisées. 67000 Strasbourg
- **Description du lot : 7** : Assurance Responsabilité des mandataires sociaux pour le groupe Ports de Strasbourg. Assurance Responsabilité des mandataires sociaux pour le groupe Ports de Strasbourg  
**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 66510000  
**Estimation de la valeur hors taxes du lot** : 16000 euros  
**Lieu d'exécution du lot** : Circonscription portuaire - Rhin et autres voies d'eau intérieures navigables pour les navettes fluviales et unités autorisées. 67000 Strasbourg

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** : - Une visite sur site est possible pour les candidats que le souhaite. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le Règlement de la consultation (RC). - Conditions de participation : En cas de candidature en groupement, aucune forme n'est imposée à l'attributaire du marché. Pour un même lot, il est interdit aux entreprises de présenter plusieurs offres (pour un même lot) en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements. Par contre, une même entreprise (ou groupement d'entreprise) peut candidater à plusieurs lots ou candidater à l'ensemble des lots de son choix. - Absence d'exclusivité ou priorité dans la saisine des assureurs : Aucun assureur ou intermédiaire ne peut revendiquer une quelconque exclusivité ou priorité fondée sur le seul principe de l'antériorité de la saisine des assureurs, ce qui serait considérée comme contraire à la libre concurrence. -Limitation de sous-traitance : La prestation d'assurance avec portage du risque assurantiel, doit obligatoirement être exercées que par le titulaire (entreprise individuelle ou groupement d'entreprises). Cette prestation ne peut donc pas être sous-traitées ni au dépôt de l'offre, ni en cours d'exécution du marché. Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots. Il n'y a pas de limitation pour la candidature aux différents lots du marché. Un même candidat a la possibilité de déposer une offre sur un, plusieurs ou la totalité des lots. Il n'y a pas de limitation à l'attribution des lots. Un même candidat peut donc se voir attribuer tous les lots sur lesquels ses offres sont arrivées en tête du classement après application des critères de sélection

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 09/07/2024